

*Direction du personnel, des services,
et de la modernisation*

Arrêté du 15 avril 2003 modifiant l'arrêté du 20 novembre 2002 relatif à la nomination des représentants de l'administration au comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation

NOR : *EQU0310067A*

Le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires ;
Vu le décret n° 2002-894 du 15 mai 2002 relatif aux attributions du ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer ;
Vu l'arrêté du 20 novembre 2002 modifiant l'arrêté du 19 mars 2002 ;
Vu les derniers mouvements de personnel au sein de la direction du personnel, des services et de la modernisation,
Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du comité technique paritaire spécial de la direction du personnel, des services et de la modernisation en qualité de représentants de l'administration :

Membres titulaires

M. Weiss (Jean-Pierre), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Berg (Patrick), chef de service ;
M. Janin (Guy), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Bernard (Philippe), ingénieur des travaux publics de l'Etat ;
Mme Desmarest-Parreil (Agnès), sous directrice ;
Mme Bousseton (Marie-Luce), ingénieure en chef des ponts et chaussées ;
M. Bruneau (Jean), ingénieur général des ponts et chaussées ;
M. Ruysschaert (Jean-Claude), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;
M. Begassat (Luc), sous directeur ;
M. Lévi (Guy), ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

Membres suppléants

Mme Aubey-Berthelot (Catherine), administratrice civile hors classe ;
Mme Bourgine (Marie-Madeleine), conseillère d'administration de l'Equipement ;
Mme Darras (Nicole), ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'Etat ;
M. Briatte (Daniel), ingénieur divisionnaire, chef d'arrondissement des travaux publics de l'Etat ;
Mme Payan (Dominique), conseillère d'administration de l'équipement ;
M. Daviau (Thierry), attaché principal d'administration centrale de 2^e classe ;
M. Martin (Guy), ingénieur des ponts et chaussées ;
M. Perrin (Gilles), attaché principal d'administration centrale de 2^e classe ;
M. Dorival (Jean-Baptiste), attaché principal d'administration centrale de 2^e classe ;
M. Lanusse (Jean-Claude), attaché principal d'administration centrale de 1^{re} classe.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer.

Fait à la Défense, le 15 avril 2003.

Pour le ministre de l'équipement,

des transports, du logement,
du tourisme et de la mer :
*Le directeur du personnel,
des services et de la
modernisation*
J.-P. Weiss